

# Le **journal** de l'**Andra**

**NOUVEAU  
FORMAT**

N°17  
PRINTEMPS 2014  
**ÉDITION  
AUBE**



**Bilan 2013  
des Centres de l'Aube P.7**

# édito

## Le Journal de l'Andra fait peau neuve

Lors du dernier numéro, nous vous avons demandé votre avis sur le Journal de l'Andra. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions.

Si vous vous êtes globalement déclarés satisfaits du travail réalisé, qui vous aide à mieux comprendre le rôle et les missions de l'Andra, tout en étant régulièrement informés sur les chantiers en cours, cette enquête a mis au jour plusieurs points à améliorer.

Vous souhaitez ainsi que la place laissée à l'expression de points de vue différents soit plus importante. Il ressort également une forte attente d'information sur la sécurité des sites, la sûreté du stockage et du transport des déchets... Enfin, il apparaît que vous êtes particulièrement attachés à un format illustré et des articles faciles à lire où les informations sont accessibles et attractives.

C'est pour mieux répondre à ces besoins qu'a été repensée la formule du Journal de l'Andra, que vous tenez aujourd'hui entre vos mains.

Vous pourrez le constater vous-même, ce nouveau numéro est plus pratique avec un format réduit, plus vivant avec de nombreuses illustrations, plus pédagogique avec des articles synthétiques vous permettant d'avoir une lecture rapide des actualités de l'Andra. Des liens Internet vous renvoient vers des articles plus approfondis sur les sujets traités dans l'édition. Les thèmes liés à la sécurité et à la sûreté gagnent en importance dans cette nouvelle formule, et une rubrique de questions-réponses est créée, afin de relayer vos questionnements.

Enfin, l'équipe du journal et moi-même tenions à vous remercier sincèrement pour votre large participation. Nous avons à cœur de trouver des pistes d'amélioration et d'être toujours plus à l'écoute des publics concernés et intéressés par nos activités.

**Valérie Renaud,**  
directrice de la communication de l'Andra

## Sommaire

Les dépêches

P.3/5

L'actualité

P.6/10

- Des riverains confiants **P.6**
- Bilan 2013 : les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube en chiffres **P.7**
- Argile : le trésor du sous-sol aubois **P.8**
- Projet FA-VL dans l'Aube : signature d'un protocole de dialogue **P.8**
- L'Andra maintenant autonome **P.8**
- Des témoignages pour préserver la mémoire des Centres de stockage **P.9**
- Ils ont fait leurs premiers pas à l'Andra **P.9**
- Cigéo : retour sur le débat public **P.10**

Questions/Réponses **P.12**

Le dossier

P.13/19

## Des Cli pour comprendre

### Le Journal de l'Andra Édition de l'Aube N°17

Centres industriels de l'Andra dans l'Aube

BP 7 - 10200 Soullaines-Dhuys - Tél. : 0800 31 41 51 - journal-andra@andra.fr

Directrice de la publication : Marie-Claude Dupuis • Directrice de la rédaction : Valérie Renaud • Rédactrice en chef : Sophie Dubois  
• Comité éditorial : Éric Caradec, Martine Chevalier, Sandrine Collard, Sophie Dinant, David Karl, Philippe Pellerej, Jérôme Robin, Laurent Schacherer, Patrice Torres • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra : Annabelle Comte, Sophie Dubois, Sébastien Farin, Marie-Pierre Germain, Martine Hurault, Marc-Antoine Martin, Dominique Mer; pour Rouge Vif : Christine Cornevin, Cécile Couturier, Élodie Seghers  
• Responsable iconographie : Sophie Muzerelle • Crédits photos : Andra, P. Creusot, P. Denauw, DR, Exirys, G. Gillet, P.-Y. Le Meur, D. Mer, L. Mignaux, Musées de Troyes, T. Prot, M. Thieblemont, B. Tinoco • Dessins : Aster • Création-réalisation : Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • Impression : Paton - Siret 572 881 662 00025 - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • © Andra - 369-17 • DCOM/14-0066 • ISSN : 2106-8305 • Tirage : 35 500 ex.

## ABONNEMENT GRATUIT

**POUR ÊTRE SÛR  
DE NE RIEN MANQUER,  
ABONNEZ-VOUS!**

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon à :  
Le Journal de l'Andra - Édition de l'Aube BP7 - 10200 Soullaines-Dhuys

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos coordonnées à :  
**journal-andra@andra.fr**, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).

Édition(s) souhaitée(s) :

- Nationale
- Manche
- Meuse/Haute-Marne
- Aube



Le service régional de déminage a neutralisé le colis suspect.

## Exercice de sécurité concluant au CSA

Le lundi 16 décembre à 10 h 36, le Centre de stockage de l'Aube a procédé à son exercice annuel de sécurité dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'urgence interne (PUI). Le scénario était le suivant : un appel anonyme, reçu dans la matinée, annonce la présence d'un colis suspect au bâtiment d'accueil du public. Évacuation des lieux, mise en place d'un périmètre de sécurité, appel des secours... les mesures de sécurité ont été aussitôt déclenchées. La gendarmerie, puis le service régional de déminage, se sont déplacés sur le site pour neutraliser le colis, l'évacuer et, contrôler soigneusement tous les locaux du bâtiment. Le PUI a été levé à 13 h 10. Une séance d'échanges avec l'ensemble des intervenants a permis d'établir un bilan positif de l'exercice.

## DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA TRANCHE 1 DE STOCKAGE

2014 sera marquée au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) par le creusement de la quinzième et dernière alvéole de la première zone de stockage des déchets de très faible activité. Le toit abri qui protégeait l'alvéole n°13 a été déplacé au-dessus de l'emplacement de l'alvéole n°15. Le creusement de cette dernière a débuté fin mars et s'achèvera en septembre prochain. Une fois l'alvéole n°15 remplie, l'exploitation de la première zone de stockage sera terminée. Parallèlement, les travaux de préparation de la deuxième zone de stockage se poursuivent. La mise en place des nouveaux toits abris continue et le creusement de l'alvéole n°16 sur cette nouvelle aire devrait débuter en mai prochain.

### LE POINT DE VUE D'ASTER

## L'Andra, partenaire des Rencontres Napoléoniennes à Brienne-le-Château



Afin de célébrer le bicentenaire de la campagne de France de 1814, l'Association des amis du musée Napoléon, à Brienne-le-Château organise un week-end de festivités les 17 et 18 mai 2014. Au programme : reconstitution de scènes de bataille, défilé, concert et feu d'artifice. Une initiative soutenue par l'Andra au titre de la préservation de la mémoire.

### Atelier de contrôle de colis: les travaux se poursuivent



La construction d'une installation de contrôle des colis de déchets de faible et moyenne activité progresse dans l'atelier de conditionnement du Centre de stockage de l'Aube. Une grue, dotée d'une flèche de 40 m, permet d'effectuer, à l'intérieur du hall, une grande partie des travaux de gros œuvre depuis la toiture-terrasse, provisoirement ouverte. Cette unité de contrôle devrait être opérationnelle fin 2015/début 2016, sous réserve de l'autorisation de mise en exploitation de l'Autorité de sûreté nucléaire.



[www.andra.fr/andra-aube/](http://www.andra.fr/andra-aube/)  
Rubrique Visiter les Centres

# 3826

C'est le nombre de visiteurs accueillis sur les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube en 2013. 2 777 personnes ont ainsi visité le Centre de stockage de l'Aube (CSA) dont plus de 800 lors de la journée portes ouvertes, et 1 049 visiteurs ont découvert les installations du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires).

### CONFÉRENCE: HAROUN TAZIEFF RACONTÉ PAR SON FILS, LE 16 JUIN À TROYES

L'Andra invite pour une conférence Frédéric Lavachery, le fils d'Haroun Tazieff, qui publie une biographie, *Un volcan nommé Haroun Tazieff*, à l'occasion du centenaire de la naissance du célèbre volcanologue. Au cours de cette soirée, Frédéric Lavachery dressera un portrait thématique du fondateur de la volcanologie moderne et apportera son témoignage en tant que fils d'un homme au niveau d'exigence extrême. Conférence *Un volcan nommé Haroun Tazieff*, lundi 16 juin, à 20h30, au Centre de congrès de Troyes, rue Pierre-Labonde.

Pour plus d'informations et inscription, contacter le service communication des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube au 0800 31 41 51 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou à [comm-centresaube@andra.fr](mailto:comm-centresaube@andra.fr).

### À la rencontre des étudiants de l'IUT de Troyes

Le 23 janvier dernier, l'Andra a participé, aux côtés d'une quarantaine d'entreprises locales, à la deuxième édition du forum interentreprises organisé par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes. Objectif: sensibiliser les étudiants au monde professionnel et aux différents métiers. Une vingtaine de jeunes en GEA (gestion des entreprises et administrations) sont venus sur le stand de l'Andra poser de nombreuses questions. Plus de 70 étudiants en GMP (génie mécanique et productique) et en GE2I (génie électrique et informatique industrielle) ont assisté à la conférence de David Karl, automaticien aux Centres industriels de l'Andra dans l'Aube, et de Florent Banaziak, représentant la société Cofely Endel au Centre de stockage de l'Aube (CSA). Dans le prolongement du forum, le CSA a accueilli, le 7 février, 22 étudiants en 1<sup>re</sup> année de GEA. Andy Moothen (ingénieur achat), Étienne Crouzat (contrôleur de gestion), Lauriane Becet (chargée de communication) et Dominique Mer (responsable communication) ont échangé avec eux sur leurs parcours et leurs expériences professionnelles.



[www.andra.fr/visite\\_virtuelle\\_laboratoire](http://www.andra.fr/visite_virtuelle_laboratoire)



### Voyage virtuel à 500 m sous terre

L'Andra vous propose une visite virtuelle de son Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne sur Internet. En un seul clic, vous voilà à Bure, à l'entrée du site, puis dans l'ascenseur qui vous conduit à 490 m de profondeur, au cœur des galeries souterraines, que vous arpentez en suivant le parcours de visite prédéfini ou au gré de vos envies, grâce au plan géolocalisant. La visite est ponctuée par des vidéos thématiques, donnant la parole à des scientifiques qui décrivent leurs expérimentations, parlent des méthodes de creusement ou de soutènement ou encore retracent l'histoire du Laboratoire et des futures échéances du projet de stockage profond Cigéo. Un voyage inédit, à portée de souris!



## MISSION RÉUSSIE POUR LE TUNNELIER AU LABORATOIRE SOUTERRAIN

En Meuse/Haute-Marne, l'Andra a testé une nouvelle technique de construction des galeries souterraines, utilisée classiquement dans les tunnels: le soutènement "par voussoirs" (éléments préfabriqués en béton). Un tunnelier descendu pièce par pièce à 500 m de profondeur, puis soigneusement assemblé dans une chambre de montage spécifiquement creusée pour lui a été la pièce maîtresse de ces opérations. Le creusement d'une galerie a démarré fin mai et s'est achevé tout début novembre, mobilisant jour et nuit, 35 salariés de l'entreprise Eiffage TP et un technicien du fabricant allemand du tunnelier. La machine a été démontée en janvier 2014. Elle reprendra du service en 2015 dans une galerie perpendiculaire.

## La radioactivité de Homer à Oppenheimer au Palais de la découverte

Après avoir conquis le public au Centre de Meuse/Haute-Marne en 2012 puis dans plusieurs autres sites de France, l'exposition *La radioactivité de Homer à Oppenheimer* est exposée du 3 décembre 2013 au 8 juin 2014, à Paris, au Palais de la découverte. "C'était pour nous une évidence d'accueillir dans nos lieux une exposition sur ce thème", a précisé Claudie Haigeneré, présidente d'Universcience\*, lors de son inauguration. "Le musée poursuit ici une de ses anciennes traditions, l'exploration et l'explication de la radioactivité, phénomène qui a toujours été au cœur de son approche de la science et de la physique." Conçue par l'Andra, l'exposition s'articule autour de quatre pôles: Comment ça marche? Comment a-t-elle été découverte? Qu'en fait-on? Que risque-t-on? Ludiques et interactives, de nombreuses manipulations et expériences permettent au public de mieux comprendre ce phénomène.

\*Universcience: établissement public regroupant la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette et le Palais de la découverte à Paris.

## Un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires de la Manche

Présenté le 5 décembre dernier, ce document est le fruit de la réflexion engagée par les trois Commissions locales d'information (Cli) de la Manche (de l'usine de traitement du combustible nucléaire d'Areva La Hague, de la centrale nucléaire EDF de Flamanville et du Centre de stockage de l'Andra), suite à l'accident de Fukushima. Un groupe de travail rassemblant des élus, des associations et des syndicats, s'est chargé de collecter puis de compiler environ 200 questions, pour ensuite auditionner les exploitants nucléaires – dont l'Andra – mais aussi les services de l'État, la Défense nationale, l'ASN et l'IRSN. Le livre blanc est consultable sur le site Internet de la Cli de la Manche ([www.climanche.fr](http://www.climanche.fr)).

## Les dépêches



Pour en savoir plus sur le tunnelier :



[www.andra.fr/](http://www.andra.fr/)  
rubrique Éditions Meuse/  
Haute-Marne n° 14

## L'expertise de l'Andra s'exporte en Uruguay

Pour répondre à des besoins énergétiques en augmentation constante, l'Uruguay envisage de se doter de réacteurs nucléaires. En 2012, le pays a lancé un appel d'offres international afin de faire réaliser une étude sur la stratégie à adopter pour mettre en place une filière nucléaire, et assurer la gestion des déchets. La prestation, remportée par l'Andra, s'est terminée en janvier dernier par la livraison d'un rapport de 120 pages. Celui-ci établit une comparaison entre quatre types de réacteurs, selon leur rendement et les déchets radioactifs générés. Il souligne en outre l'importance, pour un État, de rechercher à la fois des solutions pour l'entreposage des déchets, temporaire, et pour leur stockage, définitif...

## L'Andra dispense ses premières formations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Andra propose aux producteurs de déchets radioactifs (électronucléaires ou non électronucléaires) et à leurs prestataires, des formations professionnelles. L'objectif de ces formations est de permettre aux industriels d'améliorer la qualité des colis envoyés sur les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube. Fondées sur le savoir-faire unique de l'Agence, ces sept formations, assurées par des experts de l'Andra, sont l'occasion pour les clients de mieux comprendre le fonctionnement des Centres, les exigences industrielles et réglementaires ainsi que les modalités de prise en charge des colis.



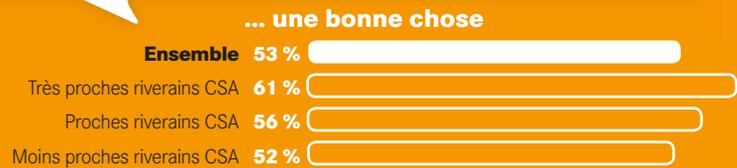
# Des riverains confiants

L'Andra a reconduit cette année le dispositif d'enquête mis en place en 2011 auprès de riverains de ses installations. Résultats dans l'Aube: des Centres globalement bien perçus, notamment pour leur contribution au développement économique local, une grande confiance accordée à l'Andra, et des attentes en matière d'information.

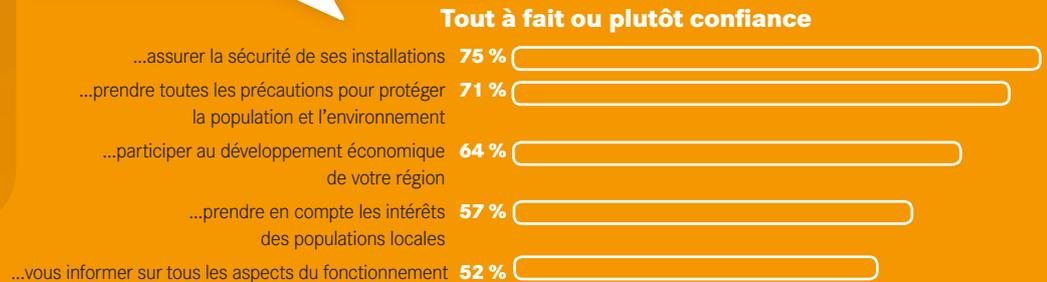
Le sondage a été réalisé du 5 au 19 décembre 2013 par téléphone, auprès de 600 personnes résidant dans l'Aube, le Sud-Est de la Mame et la Haute-Marne.

Trois catégories de riverains ont été définies, en fonction de leur proximité vis-à-vis des Centres de l'Andra dans l'Aube : les "très proches riverains" demeurant à moins de 15 km, les "proches riverains", dans un rayon de 15 à 30 km, et les "moins proches riverains", à plus de 30 km.

## De votre point de vue, les activités de l'Andra dans l'Aube sont pour votre région...



## Faites-vous confiance, à l'Andra pour...



Premier enseignement à tirer de cette enquête : une certaine stabilité des perceptions et des attentes concernant les activités de l'Andra dans l'Aube.

### Des Centres globalement bien perçus

Une majorité accrue de riverains estime que les activités de l'Agence sont une bonne chose pour la région et ses habitants (53 %, + 3 points). Près des trois quarts des personnes interrogées les considèrent ainsi comme importants pour l'emploi local, et plus de la moitié estiment qu'ils participent au développement du territoire. C'est d'ailleurs dans cette capacité à contribuer au développement économique local que la confiance en l'Andra a le plus progressé (64 %, + 5 points).

### Plus on est près, et moins on a peur

Si l'inquiétude suscitée par la présence de l'Andra demeure stable et minoritaire (49 % d'inquiets contre 51 % de personnes pas vraiment ou pas du tout inquiètes), elle se réduit significativement à mesure que les personnes interrogées résident à proximité des Centres. Les préoccupations varient selon la zone d'habitation : les plus proches riverains s'inquiètent surtout des risques liés à l'environnement et les moins proches des risques sanitaires. Dans ce contexte, la confiance portée à l'Andra pour gérer les Centres de stockage se maintient à un niveau élevé (71 %).

### Des riverains en quête d'information et de dialogue

La connaissance de l'activité des Centres reste très contrastée : 47 % de la population interrogée sait ce qui est stocké au CSA contre seulement 12 % pour le Cires. Un niveau de connaissance qui s'améliore à mesure que l'on se rapproche des Centres. Si les riverains reconnaissent les missions techniques de l'Agence et lui font confiance pour les mener à bien, ils sont toujours en demande d'information et de dialogue. L'Andra demeure la source d'information privilégiée et reste un émetteur de confiance pour la population locale. ●



## Bilan 2013 : les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube en chiffres

En 2013, l'exploitation des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube se caractérise par une activité dense de compactage de colis de déchets au CSA et la montée en puissance des réceptions de déchets aux bâtiments de regroupement et d'entreposage du Cires.

**12 675 m<sup>3</sup> de colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité (FMA) ont été stockés au Centre de stockage de l'Aube (CSA)**, un volume comparable à celui de 2012. L'année 2013 a été marquée par une activité dense de compactage : 25 550 fûts de 200 litres ont été compactés et reconditionnés dans

7 682 nouveaux fûts de 450 litres. Depuis l'ouverture du CSA en 1992, 280 171 m<sup>3</sup> de colis de déchets ont été stockés, soit 28 % de la capacité totale de stockage autorisée du Centre.

**En 2013, 17 colis** contenant des protections neutroniques latérales (PNL) provenant de la centrale nucléaire Superphénix de Creys-Malville (Isère) ont été stockés au CSA.

**24 312 m<sup>3</sup> de déchets de très faible activité (TFA) ont été stockés au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires)**. Ce volume est équivalent à celui stocké l'année précédente. Depuis la mise en exploitation de ce site en 2003, 251 761 m<sup>3</sup> de déchets TFA ont été

stockés, soit près de 39 % de la capacité totale de stockage autorisée du Cires.

**En 2013, 2 générateurs** de vapeur provenant de la centrale nucléaire de Chooz A (Ardennes) ont été stockés au Cires.

**2 683 colis de déchets radioactifs non électronucléaires ont été réceptionnés au bâtiment de regroupement du Cires**, représentant environ 250 m<sup>3</sup>.

**1 491 colis de déchets radioactifs non électronucléaires ont été réceptionnés au bâtiment d'entreposage du Cires**. Depuis la mise en service en octobre 2012 de ce bâtiment, 1 505 colis de déchets y sont entreposés. ●



## Argile: le trésor du sous-sol aubois

L'Andra, dont les centres de stockage utilisent les propriétés de l'argile, a organisé fin mars une conférence sur cette roche aux multiples potentiels et à l'étonnante histoire.



www.musees-troyes.com

“**L**a Champagne – l'Aube en particulier – est une terre argileuse : une écharpe d'argile s'étend du sud-ouest au nord-est du département, jusqu'à Soulaines. Des tuileries se sont donc installées tout le long, et certaines étaient encore en activité au XIX<sup>e</sup> siècle.” Chantal Rouquet, conservatrice en chef, directrice des musées d'art et d'histoire de Troyes, connaît parfaitement l'histoire de cette roche tendre et imperméable. Une roche qui intéresse beaucoup l'Andra pour sa capacité à limiter, sur de très longues échelles de temps, le déplacement des éléments radioactifs, et



qui a guidé l'Agence dans le choix de l'emplacement de ses Centres de stockage de l'Aube.

### Des milliers de carreaux

À l'occasion de la conférence “Argile, l'histoire des carreaux de pavement”, organisée par l'Andra, Chantal Rouquet est donc venue présenter l'histoire des savoir-faire liés au matériau dans la

région, comme le travail de la terre cuite vernissée, au Moyen-Âge, ou du carreau faïencé, à partir de la Renaissance... Le musée Saint-Loup de Troyes détient d'ailleurs l'une des plus belles collections de carreaux de pavement de France, que le public peut admirer jusqu'au 16 juin : plus de 1 300 pièces décorées d'animaux fantastiques, de scènes de chasse à courre ou de motifs géométriques... ●



## Projet FA-VL dans l'Aube : signature d'un protocole de dialogue

Le 10 février, en présence du préfet, la démarche de concertation autour du projet FA-VL dans l'Aube a franchi une étape importante avec la signature d'un protocole de dialogue entre les élus de la communauté de communes de Soulaïnes, les producteurs de déchets (EDF, Areva, CEA et Solvay) et l'Andra.



Le protocole de dialogue a été signé à l'occasion de la troisième réunion du comité de concertation mis en œuvre par le préfet de l'Aube.

L'accord conclu fixe les modalités de discussion afin de définir les dispositions qui pourraient accompagner

l'implantation d'un éventuel centre de stockage et précise les sujets qui pourraient en faire l'objet (accompagnement économique de projets initiés par la communauté de communes de Soulaïnes, concours au développement de l'emploi sur le territoire, mise en place de filières de formation...). Des rencontres régulières entre les différents acteurs sont ainsi prévues jusqu'à mi-2015.

Ce protocole répond également à une demande des élus locaux qui souhaitent que les producteurs apportent leur soutien au territoire accueillant les

investigations géologiques sans attendre les suites éventuelles données au projet. Les producteurs ont marqué leur appui à la démarche en cours en prenant l'engagement d'accompagner économiquement dès à présent certains des projets de développement de la communauté de communes de Soulaïnes définis dans le cadre de son diagnostic de territoire. La conduite d'échanges et de travaux est un signe fort de l'état d'esprit positif des parties mais cette implication ne préjuge pas pour autant de l'acceptation par les élus de l'implantation d'un nouveau centre de stockage. ●

## L'Andra maintenant autonome

En 2013, l'Andra a définitivement quitté le bâtiment du Centre de regroupement Nord (CRN) du CEA situé à Saclay (91) et les locaux qu'elle occupait sur le site de Socatri au Tricastin (Vallée du Rhône). Des opérations anticipées de longue date avec la création en 2012 des bâtiments de regroupement et d'entreposage au Cires, à Morvilliers.



Le déchets FA-VL non électronucléaires entreposés dans le bâtiment d'entreposage du Cires.

Fin décembre, l'Andra a récupéré les 153 derniers colis de déchets radioactifs qui étaient encore entreposés au CRN de Saclay. Ces colis contenaient notamment des objets au radium, des déchets de liquides aqueux, des solvants et des flacons de scintillation provenant principalement d'hôpitaux et de laboratoires. Ils ont été transférés progressivement au Centre industriel de regroupement,

d'entreposage et de stockage de l'Andra dans l'Aube (Cires).

### Un centre unique de regroupement des déchets radioactifs non électronucléaires

Propriété du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), le bâtiment du CRN était loué depuis près de trente ans par l'Andra pour regrouper les déchets des producteurs non électronucléaires (laboratoires, universités...), que l'Agence collecte dans toute la France. Soucieuse d'accroître son indépendance et de répondre à la fermeture du CRN programmée par le CEA, l'Andra avait construit, il y a deux ans, un bâtiment de regroupement au Cires (*voir Journal de l'Andra édition Aube n° 12*). Le Centre de Morvilliers est désormais

le seul point en France qui regroupe les déchets radioactifs non électronucléaires, avant de les envoyer en traitement, en entreposage ou en stockage.

L'Andra a également vidé fin décembre le bâtiment de Socatri, propriété d'Areva, dans lequel elle entreposait des déchets radioactifs non électronucléaires à vie longue. Dans le même souci d'indépendance en amont des opérations de stockage, l'Andra a mis en service, en octobre 2012, sur le site de Morvilliers un bâtiment d'entreposage. Elle a pu y rapatrier les 1 306 colis de déchets qui étaient entreposés à Socatri. D'environ 2 000 m<sup>2</sup>, ce bâtiment d'entreposage du Cires accueille de façon temporaire les déchets non électronucléaires à vie longue avant qu'ils ne soient stockés de façon pérenne, l'Andra développant des projets de stockage opérationnels. ●



## Des témoignages pour préserver la mémoire des Centres de stockage

Le "Groupe Mémoire Aube", mis en place en 2011, est impliqué dans la constitution de la mémoire des lieux de stockage de déchets radioactifs. Il avance dans sa contribution. En 2014, il va recueillir les témoignages des personnes qui ont connu le Centre depuis ses débuts.

Le groupe aubois va mettre en œuvre une de ses premières propositions. Celle-ci consiste à recueillir et enregistrer des témoignages de collaborateurs et de riverains du Centre de stockage de l'Aube, qui ont pour certains vu le Centre se construire il y a presque trois

décennies. D'autres pistes de réflexion ont été proposées, qui restent à affiner : la création d'un lieu de conservation des outils et équipements utilisés pendant l'exploitation du Centre, la mise en place de stèles-mémoires autour du site, la sélection d'articles de presse qui ont marqué les esprits.

### Visite de l'artothèque de Troyes

Pour alimenter sa réflexion, le groupe visite régulièrement des lieux chargés d'histoire ou dédiés à la conservation de la mémoire. Le 17 janvier, il s'est rendu à l'artothèque du Centre pour l'Unesco à Troyes. L'occasion de découvrir les installations mises en place pour conserver 6 400 dessins de jeunes du monde entier envoyés lors du concours international d'art plastique organisé chaque année par l'association. ●

Si vous souhaitez vous associer à ce groupe de réflexion, vous êtes les bienvenus ! Contact : Service communication des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube au 03 25 92 33 04.



Le groupe a découvert l'artothèque du Centre pour l'Unesco de Troyes, inaugurée il y a quelques mois.

## Ils ont fait leurs premiers pas à l'Andra

Les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube accueillent chaque année près d'une vingtaine de jeunes étudiants en stage ou en apprentissage. Deux d'entre eux relatent cette première expérience professionnelle.



Fabien Scussel

### "J'applique maintenant ce que j'ai appris à l'Andra"

En 2009, Fabien Scussel est en licence pro "Prévention des risques professionnels" au Centre de formation en alternance de Reims quand il intègre le service Sécurité Radioprotection (SRP) de l'Andra pour sa formation pratique. Le site est alors en cours d'obtention de la certification OHSAS 18001 (référentiel de maîtrise opérationnelle des risques) : "Ma tâche a consisté à valider la conformité des procédures avec la réglementation, à m'assurer que la prévention est bien faite, que les opérateurs disposent des bonnes instructions... L'occasion de consolider mes acquis théoriques." Cette année en alternance se solde par une belle opportunité

professionnelle. "J'ai rencontré sur le site de l'Aube le responsable de l'entreprise EM2S 38. Basée dans l'Isère, elle est en charge de la collecte, de la livraison et du regroupement des déchets radioactifs non électro-nucléaires. J'y suis maintenant responsable qualité sécurité environnement avec pour mission l'optimisation des plans de prévention et de sécurité. J'applique beaucoup de choses apprises à l'Andra."

### "J'ai pu voir les multiples facettes du métier"

Après un master histoire de l'art et archéologie des mondes antiques, Ludivine Jolly se lance en 2012 dans un master Pro "Archives des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles européens" à l'université de Bourgogne. Le

curriculum intègre un stage de trois mois en entreprise. Répondant à une annonce des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube, elle se voit confier la gestion de documents provenant du Centre de stockage de la Manche et la rédaction d'une note de synthèse sur la pérennisation de l'archivage électronique. "J'ai pu voir les multiples facettes du métier d'archiviste dans un organisme public. J'ai complété ensuite mes aptitudes au sein d'une entreprise prestataire de service d'archives avant de revenir dans l'Aube à l'Andra en CDD pour un remplacement de congé maternité." Une expérience déterminante, qui lui a permis de prendre de l'assurance et d'être embauchée par l'entreprise Constructions industrielles de la Méditerranée (CNIM), un fournisseur de solutions clés en main dans l'armement, le nucléaire, l'énergie, et le solaire. "Créée il y a trente ans, l'entreprise n'a pas structuré ses archives. Aussi, je pars de zéro, mets en place une politique d'archivage avec ses procédures, et forme les services. C'est passionnant !" ●

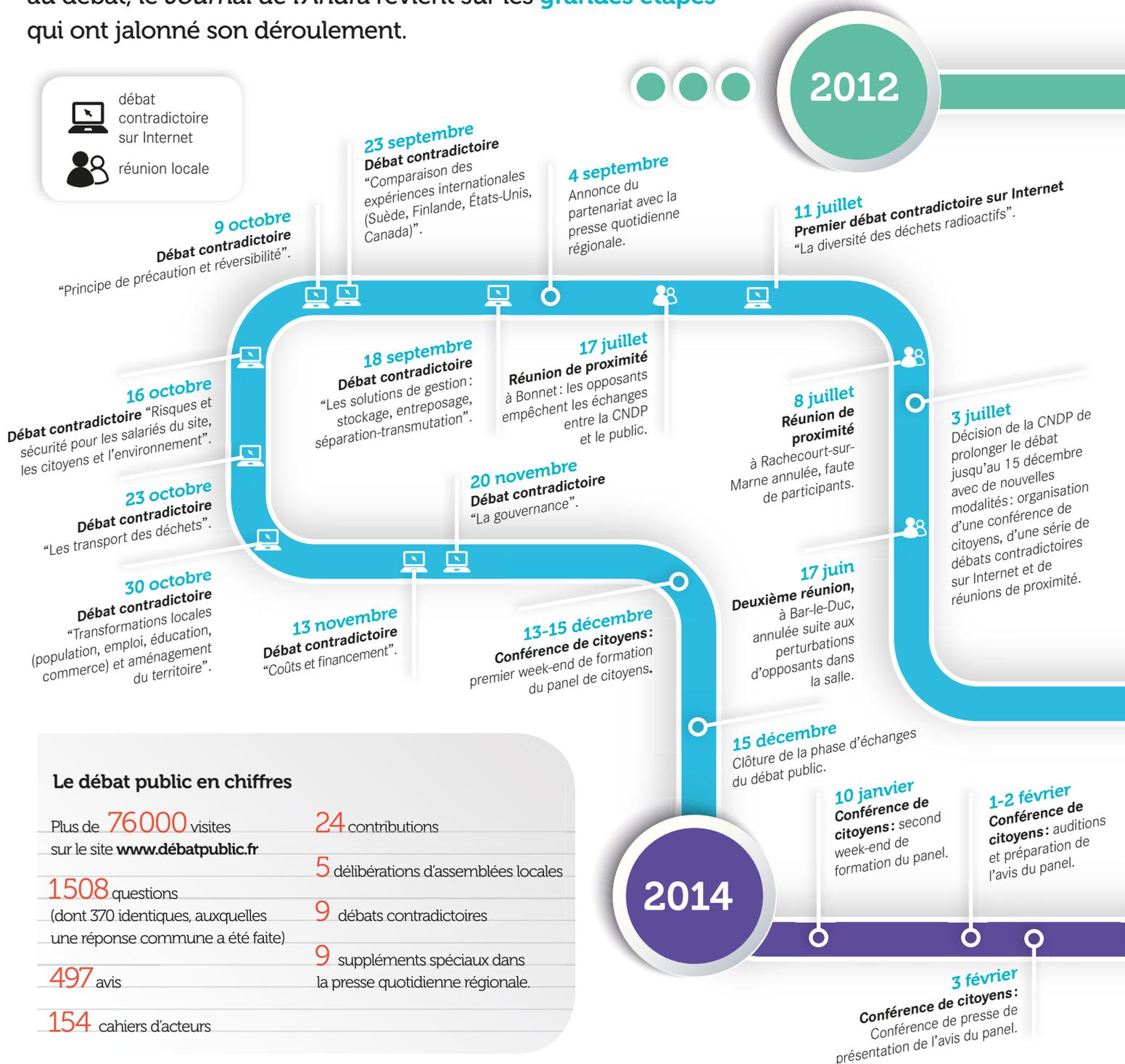


Ludivine Jolly



# Cigéo : retour sur le débat public

Le débat public organisé par la CNDP sur le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) est désormais achevé. Alors que l'Andra s'apprête à publier les suites qu'elle donne au débat, le *Journal de l'Andra* revient sur les **grandes étapes** qui ont jalonné son déroulement.





**\* Le sondage TNS-Sofres réalisé par la CNDP montre que les habitants de Meuse et de Haute-Marne se sentent informés et concernés**

- **9** habitants de Meuse et de Haute-Marne sur 10 déclarent avoir entendu parler du projet Cigéo et les **3/4** des personnes interrogées affirment bien comprendre ce dont il s'agit.
- **2** habitants sur 3 (68 %) estiment qu'un débat est utile.

**9 octobre**

Saisine par l'Andra de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour l'organisation d'un débat public sur Cigéo.

**5 décembre**

Nomination des cinq autres membres de la CPDP.

**7 novembre**

Mise en place par la CNDP d'une Commission particulière du débat public (CPDP) chargée d'organiser le débat et nomination de Claude Bernet à sa présidence.

**6 décembre**

Conférences de presse de présentation de la CPDP à Bar-le-Duc et à Saint-Dizier.

**2013**

**6 février**

Approbation par la CNDP du dossier de présentation du projet Cigéo préparé par l'Andra et validation des modalités (réunions publiques, presse, site Internet) et des dates du débat.

**23 mai**

**Première réunion** à Bure, annulée suite aux perturbations d'opposants dans la salle.

**6 juin**

Table ronde organisée avec les acteurs du département.

**14 et 15 juin**

Lancement d'un **sondage TNS-Sofres\*** à la demande de la CNDP pour évaluer l'opinion des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sur le débat.

**15 mai**

Ouverture de la phase d'échanges.

**12 février**

Remise du compte rendu du débat public par la CPDP et du bilan du débat par la CNDP.

**Mi-mai**

Publication des suites données par l'Andra au débat.

**Christian Leyrit,**

président de la Commission nationale du débat public



"Ce débat a été difficile, mais néanmoins très riche: malgré quelques dizaines d'opposants venus empêcher les réunions publiques, de nouvelles modalités ont été trouvées, qui ont permis de recueillir des avis extrêmement nombreux et argumentés.

Les conclusions que nous pouvons

en tirer sont de trois ordres. La première, c'est un sentiment d'inquiétude perceptible chez un nombre important de citoyens. Il est dans ce cadre indispensable de restaurer un climat de plus grande confiance entre les citoyens, le maître d'ouvrage et les pouvoirs publics, en favorisant une expertise et une gouvernance pluralistes. Cela pourrait se faire dans le cadre du Clis et de l'Ancli, à condition de leur octroyer des moyens plus importants. Un autre progrès consisterait à ce que les instances de contrôle et de décision auditionnent les associations locales. Le deuxième aspect concerne le jalonnement du projet. Une large majorité de personnes et d'experts indépendants ayant participé au débat s'accordent pour considérer que le calendrier de déploiement du projet prévu par la loi de 2006 est beaucoup trop serré. L'idée d'une phase « pilote » du stockage, sans, puis avec déchets radioactifs, intermédiaire nécessaire entre le Laboratoire et le centre industriel, constituerait une avancée significative. Il apparaît enfin indispensable d'apporter au public des informations sur l'inventaire des déchets pouvant être accueillis dans Cigéo et sur les financements et les coûts, en intégrant les coûts relatifs à la réversibilité.

La conférence de citoyens a quant à elle montré que des personnes n'ayant aucune compétence particulière, mais recevant une formation pluraliste, peuvent exprimer sur un sujet aussi complexe un avis pertinent et circonstancié, digne d'intérêt pour le décideur. Cet avis est d'ailleurs proche des conclusions du débat public. Une leçon à méditer et un message très positif pour l'avenir."

Retrouvez l'interview complète de Christian Leyrit:



[www.cigeo.com/rubrique\\_Calendrier](http://www.cigeo.com/rubrique_Calendrier)



[www.debatpublic-cigeo.org](http://www.debatpublic-cigeo.org)



**Le Journal de l'Andra se fait l'écho de vos préoccupations en relayant dans ses colonnes les questions que vous nous posez lors des visites de nos Centres ou sur nos sites Internet [andra.fr](http://andra.fr), [cigeo.com](http://cigeo.com) ou [dechets-radioactifs.com](http://dechets-radioactifs.com)... et en y apportant des réponses !**

### **Est-ce dangereux pour moi d'habiter près d'un centre de stockage ?**

L'unique objectif d'un centre de stockage est de protéger l'homme et l'environnement contre les risques que présentent les déchets. Il n'y a donc aucun danger à vivre à proximité de l'un d'eux. Pour contrôler l'impact du Centre de stockage de l'Aube par exemple, l'Andra effectue plus de 2 200 prélèvements et plus de 14 000 analyses par an dans l'environnement (à l'intérieur et à l'extérieur du centre) sur différents éléments : l'air, les eaux souterraines, de pluie et des ruisseaux, les sédiments, la chaîne alimentaire... En 2013, cet impact correspondait à une dose annuelle de 0,00097 microSievert ce qui est plus de 100 000 fois inférieur à la limite réglementaire et à l'impact de la radioactivité naturelle.

### **La présence de l'Andra favorise-t-elle réellement l'emploi local ? Où habitent les salariés de l'Andra ?**

Dans le cas des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube, les employés



Andra (85 en 2013) habitent pour près des 2/3 dans les communes proches, 1/3 dans un rayon de 25-30 km autour des centres (Bar-sur-Aube, Vendevre-sur-Barse...) et seuls quelques-uns au-delà, principalement pour des raisons liées à la localisation des établissements d'enseignement (lycées notamment). Il faut noter que 45 % des agents Andra dans l'Aube ont été recrutés en local (rayon de 50 km).

### **À quoi ressemblent les déchets radioactifs stockés dans les deux Centres de l'Aube ?**

La grande majorité des déchets radioactifs ressemble à des déchets classiques : outils, gants, ferrailles, plastiques, terre, gravats... Cependant, parce qu'ils ont été potentiellement contaminés par de la radioactivité, ils émettent des rayonnements pouvant présenter un risque pour l'homme et l'environnement.

Une fois produits, ils sont conditionnés dans des colis spécifiques (fût en métal, coque en béton, caisson métallique,

big-bag...) en fonction de leurs caractéristiques avant d'être stockés.

### **Pourquoi ne stocke-t-on pas tous les déchets en profondeur puisque cela semble être le plus sûr ?**

La loi prévoit que le stockage en profondeur soit réservé aux déchets qui, pour des raisons de sûreté ou de radioprotection, ne peuvent être stockés en surface ou en subsurface. En effet, le stockage géologique profond garantit la sûreté à très long terme, même en cas d'oubli du stockage. L'activité et la durée de vie des déchets de très faible activité (TFA), de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) et de faible activité à vie longue (FA-VL) ne nécessitent pas qu'ils soient stockés en couche géologique profonde (500 m). La solution du stockage profond ne concerne que les déchets qui présentent des durées de vie et un niveau de radioactivité élevés comme les déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue (HA et MA-VL).





À quoi servent ces commissions locales d'information, les Cli, qui sont créées pour chaque site nucléaire ? Dans ce numéro, le *Journal de l'Andra* vous présente ces instances de dialogue qui sont une spécificité française. Vous découvrirez leur rôle, leur mode de fonctionnement, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, le point de vue d'un exploitant, d'un élu et celui d'un riverain... Et pousserez la porte des Cli des sites de l'Andra, interlocuteurs privilégiés de l'Andra.



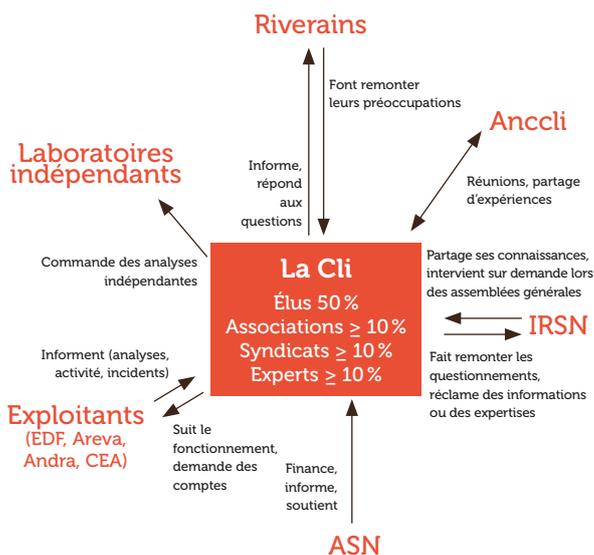
# Des Cli pour **comprendre**



# Cli : un observateur vigilant des installations nucléaires

En France, une Commission locale d'information (Cli) est mise en place pour chaque installation nucléaire de base. Ces instances, qui rassemblent des représentants de la société civile, constituent à la fois des interlocuteurs incontournables des exploitants et des autorités, une source indépendante d'information pour la population et un observateur vigilant du fonctionnement des installations.

## La Cli et ses interlocuteurs



La sûreté nucléaire française repose sur l'exploitant, qui est responsable de la sûreté et du bon fonctionnement de ses installations, et sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante chargée de contrôler les installations et d'informer le public, avec le support de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La société civile, à travers les commissions locales d'information (Cli), joue également un rôle important dans le suivi des activités des sites nucléaires. Ainsi, chaque installation nucléaire de base (INB) dispose de la sienne. Son rôle: assurer une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de

radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Un espace de vigilance et d'information des populations proches indispensable, selon Alain Delmestre, directeur général adjoint de l'ASN: "Le dialogue ne doit pas se limiter à des échanges contrôleur-contrôlé: la population doit être intégrée dans le processus."

## Un financement mixte

Les Cli sont composées d'élus locaux et nationaux, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'acteurs économiques, de personnes qualifiées (experts scientifiques, médecins...), et de représentants syndicaux. L'ASN peut y assister, avec une voix consultative. Leurs grandes lignes de travail sont fixées lors des réunions de bureau. Tous se retrouvent lors d'assemblées générales, dont certaines sont ouvertes au public. Pour remplir ses missions, la Cli est en relation étroite avec l'exploitant et les organismes d'État. Elle peut tous les interroger et également faire faire des analyses (qualité de l'air, de l'eau, impact des rejets de l'installation...). Son financement est assuré par le conseil général, qui peut prendre en charge le recrutement de permanents, et par l'État, via l'ASN. En 2013, celle-ci leur a ainsi versé 1 million d'euros. "Un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes, précise Alain Delmestre. Nous formulons en outre chaque année le souhait de voir appliquer ce qui est prévu par la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, à savoir le financement des Cli par un prélèvement sur la taxe INB\*."

## Pionnières en Europe

"Ces lieux d'exercice de la démocratie à l'échelle locale sont une particularité française, souligne Monique Sené, vice-présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli). Ailleurs, on trouve bien des associations, mais pas d'instances aussi organisées et reconnues." D'ailleurs, le Conseil économique et social européen a récemment recommandé aux pays dotés du nucléaire civil de mettre en place des groupes d'échanges inspirés de ce modèle. ●

\*Taxe due par les exploitants des installations nucléaires de base françaises.

## FILLES DES ANNÉES 80

La circulaire Mauroy du 15 décembre 1981 recommandait déjà la constitution de commissions d'information auprès des installations nucléaires. Mais ce sont la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire (loi TSN) du 13 juin 2006, suivie par le décret n°2008-251 du 12 mars 2008, qui ont défini leur caractère obligatoire, leur mode de fonctionnement et leur statut. Les Cli sont créées par décision du président du conseil général, qui en est le président en titre et en désigne les membres, notamment le président délégué, un élu local ou bien une personne qualifiée, chargé d'animer la Cli au quotidien.



Pour en savoir plus, visionnez un clip pédagogique sur les Cli: [www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT](http://www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT)



## INTERVIEW



Jean-Claude Delalonde

# Les Cli garantissent l'expression d'une vigilance de principe

Les 38 Cli françaises sont rassemblées au sein de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli).

**Jean-Claude Delalonde**, son président, expose sa vision des enjeux qui occupent l'association, et de son positionnement de tête de réseau.

## Pouvez-vous nous présenter l'Anccli ?

L'Anccli, ce sont 32 bénévoles désignés par les membres des Cli françaises, réunis en conseil d'administration et répartis en quatre collèges (élus, syndicats, experts, associations). Nous disposons d'un comité scientifique, regroupant des experts, qui, à la demande des Cli, peut se prononcer sur un thème donné. Nos groupes de travail permanents, sortes de viviers d'acteurs locaux, explorent et, si besoin, demandent des expertises sur

la sûreté, les installations, les déchets, le post-accidentel... Nous pouvons enfin saisir l'ASN, si nous l'estimons nécessaire, sur tout sujet lié au fonctionnement des INB. En somme, notre rôle est de faire remonter les préoccupations du terrain et les enjeux transversaux, de les étudier et de formuler des recommandations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les décisions prises, mais d'exiger, dans le respect des choix politiques, que la sûreté et la sécurité soient toujours une priorité. Pas question de nous faire le porte-voix des "pro" ou des "anti" : le but est d'échanger et informer, dans le respect de la diversité des points de vue.

## La question des déchets est-elle importante pour l'Anccli ?

C'est l'un de nos grands axes de travail, car il concerne toutes les Cli – pas seulement celles liées aux installations de l'Andra. Nous avons mis en place un groupe permanent sur ce thème en 2006. Ses participants – membres de Cli, de l'Anccli, d'associations, experts ou élus – échangent sur la production, le traitement, le confinement et le stockage des déchets, et s'efforcent de vulgariser les actions de l'Andra, de l'IRSN ou des chercheurs. Nous nous inscrivons aussi dans la réflexion autour du projet Cigéo (voir encadré). Notre positionnement est simple : à partir du moment où s'exerce une activité nucléaire, il est logique qu'il y ait des déchets ; l'enjeu est de savoir qu'en faire, et de le faire le mieux possible. La population est à la fois inquiète et en demande d'informations... Les Cli sont donc précieuses, parce qu'elles sont le lieu d'expression d'une vigilance de principe et d'exercice d'une démocratie participative. D'ailleurs, à l'Anccli, toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Certes, nous avons du mal à trouver des financements. Mais nous faisons tout pour qu'il y ait une réflexion et une concertation en amont de chaque grande décision. ●

## Contribuer à l'information des citoyens sur Cigéo

L'Anccli a initié, en juin 2012, un dialogue sur les déchets de moyenne activité et de haute activité à vie longue (MA-HA-VL), co-piloté avec le comité local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de l'Andra et l'IRSN. L'objectif ? Alimenter des échanges transparents sur le projet du centre de stockage Cigéo. "Il ne nous appartient pas de dire s'il faut ou non faire Cigéo", souligne Jean-Claude Delalonde, président de l'Anccli, mais de tout faire pour que ce projet, s'il aboutit, se fasse dans les meilleures conditions."

Pour François Rollinger, chef du service ouverture à la société à l'IRSN, "cette démarche est essentielle car elle permet de mieux comprendre les préoccupations des différents acteurs et à en tenir compte dans nos travaux. Ces échanges contribuent aussi à l'identification des besoins d'information du grand public et à la nécessaire montée en compétences des acteurs de la société, dont les membres de la Cli, pour rendre effectif le droit des citoyens à la participation."



**François Rollinger**  
chef du service  
ouverture à la  
société de l'IRSN.

Pour en savoir plus : voir le livre blanc publié par l'Anccli ([www.anccli.fr](http://www.anccli.fr)) ou le site de l'IRSN dédié à Cigéo ([www.irsn.fr/dechets/cigeo](http://www.irsn.fr/dechets/cigeo))



# S'investir, être curieux et savoir parler aux riverains

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une Cli, le *Journal de l'Andra* a interrogé l'une des plus anciennes d'entre elles : celle de la petite commune de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, qui abrite une centrale nucléaire depuis une vingtaine d'années. Sa Cli fait figure de pionnière auprès de ses homologues... **Alexis Calafat**, son président, nous fait vivre le quotidien de sa commission, et revient sur ses succès et ses difficultés.



**Alexis Calafat**  
maire de Golfech,  
près de la  
centrale  
nucléaire EDF  
(Tarn-et-Garonne).

“ **N**otre Cli a été créée en 1982. J'y suis entré en tant que membre représentant des élus – j'étais maire de Golfech – et en suis devenu président en 1997. Nous sommes une soixantaine de membres, tous bénévoles. Nos commissions thématiques se réunissent trois à quatre fois par an et nous organisons deux assemblées générales. L'une des assemblées générales est ouverte au public, qui peut poser des questions ; nous invitons également un représentant des autorités (ASN, préfecture...) pour y répondre.

## Multiplier les sources d'information

Les sujets sur lesquels nous travaillons vont de la résistance du réacteur au travail des sous-traitants intervenant dans l'installation, en passant par l'étanchéité du bâtiment... Lorsque des trains sortent de la centrale chargés de

déchets, nous nous renseignons pour vérifier que les conditions de sécurité sont respectées et qu'il n'y a aucun risque de contamination pour les riverains. Nous menons aussi de nombreuses analyses environnementales. Dès la naissance de la Cli, le président du conseil général avait demandé à ce que soit réalisé un « point zéro » : un bilan environnemental préalable, avant tout rejet, par un laboratoire indépendant. Les analyses continuent, ce qui nous permet un suivi des données sur une vingtaine d'années... et de voir que celles-ci sont quasiment identiques à celles d'EDF. Nos actions sont aussi fonction de l'actualité : lorsqu'en 2012 l'exploitant nous a fait part de traces de tritium sous la centrale, nous avons réalisé nos propres contrôles en parallèle. Autre action notable : fin 1998, à la suite d'un incident lié à une contamination, nous nous sommes aperçu que l'exploitant ne nous avait pas tout dit... Nous avons immédiatement instauré dès 1999 une convention d'échanges d'informations : désormais, dès que quelque chose se produit, j'en suis informé ; et je contacte l'exploitant au moindre doute. Nous sommes fiers de ces initiatives, qui ont fait des émules auprès de nos confrères.

## Respecter la pluralité de points de vue

Lors de la création de la Cli, l'exploitant était méfiant. Nous avons travaillé de manière ouverte, en expliquant que

l'idée était de nous réunir pour discuter et trouver des solutions. Nous pensons avoir réussi à instaurer une bonne collaboration et une confiance réciproque... EDF comprend que nous travaillons dans l'intérêt de la population, qui se sent rassurée par nos contrôles. De même, il était au départ difficile de faire débattre des personnes aux avis divergents, des « pro » et des « anti ». Mais peu à peu, tous ont compris que notre objectif commun est de voir comment nous pouvons vivre à côté de cette centrale, qui fait partie de notre paysage... Aujourd'hui, nous arrivons à échanger sereinement et tout le monde s'exprime.

## Assurer un retour d'informations compréhensible par tous

Lorsque j'ai accepté cette mission, je ne connaissais rien au nucléaire mais, en tant qu'ingénieur BTP, je maîtrisais la notion de gestion des risques. L'important, pour faire vivre une Cli, c'est de s'investir – beaucoup – et d'être curieux. D'être capable d'expliquer et de vulgariser des données scientifiques. Assurer un retour d'informations compréhensible par tous, intéresser les gens et les médias sur la durée, c'est très compliqué ! Nous avons peu de moyens mais, au final, tout cela fonctionne bien. Et je suis fier de notre travail, car j'ai le sentiment que nous avons construit un bel exemple de démocratie.” ●



La centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)



TRIBUNE

# “Pour VOUS, à quoi sert la Cli?”

Comment les Cli sont-elles perçues ? Pour le savoir, le *Journal de l'Andra* donne la parole à un élu, un riverain d'une centrale et un exploitant.



**Jean-François Mézille**  
maire d'Avaray, près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

“ La centrale EDF est située à 2 km de notre commune, juste de l'autre côté de la Loire. C'est pour nous une réalité quotidienne, qui impacte nombre de nos projets. L'installation est entourée de barrières et ce qui s'y rapporte est, dans l'esprit des gens, entouré de secret...”

Il s'agit d'une activité sensible, et nous ne pouvons nous permettre de rester dans l'opacité. Le rôle de la Cli est donc essentiel : elle est là pour communiquer auprès des riverains, leur expliquer tout ce qui se passe dans la centrale, et exercer son devoir de vigilance vis-à-vis de l'exploitant.

Depuis douze ans que je suis maire, je suis aussi membre de cette

commission, au sein du collège des élus et du bureau. Ce qui est, selon moi, très appréciable, c'est que tous les membres – y compris les représentants d'associations farouchement anti-nucléaires – peuvent exprimer ce qui les préoccupe et poser les questions qu'ils souhaitent – questions qui sont ensuite présentées de manière formelle à l'exploitant.

En cela, les Cli ont un vrai rôle démocratique, surtout depuis leur reconnaissance par la loi. Mon seul regret : que notre groupe ne soit pas mieux connu des riverains, qui apprécient que nous leur apportions des informations, mais ne comprennent pas toujours bien ce que nous faisons.” ●



**Jacques Aiguesparges**  
habitant de Saclay, près du centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (Essonne).

“ J'habite Saclay-Bourg depuis 1945 et vis aujourd'hui à moins de 2 km des clôtures du site du CEA, que j'ai vu évoluer au fil des années.

D'un côté, je pense que l'activité menée ici est importante car elle a permis de faire des découvertes indispensables pour le milieu médical et pour l'utilisation de la radioactivité... Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, alors il nous faut bien vivre avec !

D'un autre côté, je suis vigilant car, par le passé, il y a déjà eu des accidents ici. Il est donc indispensable que tout soit fait pour garantir le bon fonctionnement du centre. C'est pour cela que je suis rassuré par l'existence de la Cli. Je ne sais pas exactement qui la compose, à part des élus, ni comment elle fonctionne, mais je sais que depuis qu'elle est là, les choses ont un peu changé. Elle joue le rôle de garde-fou, puisque le CEA est tenu de lui déclarer tous les incidents qui surviennent sur son site.

La Cli nous envoie aussi des plaquettes d'information grâce auxquelles j'apprends beaucoup de choses. Par exemple, nous avons récemment reçu un dossier sur les mesures que nous devons prendre en cas de déclenchement de la sirène d'alerte.” ●



**Pascal Molinari**  
directeur adjoint du site Areva Tricastin (Drôme-Vaucluse).

“ Ici, nous avons une Cligeet (pour Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin), commune à notre site et à la centrale nucléaire EDF voisine. Elle nous permet d'informer, de dialoguer et de rendre compte au mieux de nos activités.

Le site Areva Tricastin est une plateforme industrielle de grande ampleur où Areva exploite des installations de conversion, d'enrichissement et de chimie de l'uranium. De par la diversité des activités, ce n'est pas toujours simple à comprendre pour le grand public... Or, il est indispensable qu'il sache ce que nous faisons : sans une bonne acceptation par les riverains, nous ne pouvons développer nos activités !

Cette instance, forte de sa pluralité d'acteurs, nous permet de nous adresser

aux élus et représentants des parties prenantes, avec autant de clarté et de pédagogie que possible.

Si nous avons des projets de nouvelles installations ou des évolutions dans nos activités industrielles, nous en informons systématiquement la commission.

De même, dès qu'un événement, devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté, est enregistré sur le site, nous contactons le président ou le secrétaire de la Cligeet pour qu'il puisse en informer les membres et le cas échéant les riverains.

Au-delà, nous veillons à faire part des actions que nous mettons en place après un événement en vue d'améliorer nos pratiques. Globalement, les échanges avec les membres de la commission sont constructifs car le président, qui pilote les débats, veille à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer.” ●



# Des interlocuteurs de choix pour l'Andra

Deux Cli et deux Clis travaillent au quotidien autour des différentes installations de l'Andra. Ces instances sont de précieux relais d'information auprès des riverains, et des interlocuteurs de premier ordre, dont l'Agence s'efforce de faciliter le travail.



Stand du Clis de Bure lors d'une journée portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne.



Réunion de la Cli du Centre de stockage de l'Aube.



La Cli du Centre de stockage de la Manche.

Sur ses différents sites, l'Andra est en relation avec deux Cli, un Clis et une Clis (voir encadré). *“Sur le terrain, ce sont nos premiers interlocuteurs directs, car nous y trouvons des représentants de tous les acteurs présents sur le terrain : élus, associations, acteurs économiques, chercheurs...”*, explique Sébastien Farin, adjoint à la direction de la communication de l'Andra en charge de l'ouverture à la société. L'Agence les informe en permanence sur le fonctionnement de ses installations. *“Nous leur fournissons un maximum d'informations et essayons d'apporter des réponses claires à toutes les questions qui nous sont posées, pour faciliter leur travail et établir une relation de confiance. Ce relais d'information fonctionne dans un sens comme dans l'autre : il fait aussi remonter les questionnements et les préoccupations des riverains, ce qui est essentiel. Les Cli sont finalement les premiers garants de notre travail auprès de la population. Elles nous aident à informer et à assumer notre devoir de transparence.”* L'Agence n'hésite d'ailleurs pas à ouvrir les portes de ses Centres à des laboratoires d'analyses ou des associations mandatées par les Cli.

## Aller à la rencontre des autres Cli

Mais l'Andra ne se cantonne pas à ses propres Cli : *“Toutes les INB produisent des déchets, rappelle Sébastien Farin. Il est important que leurs riverains soient sensibilisés à la gestion des déchets et*

*à l'activité des Centres de stockage.”* L'Andra s'est déjà engagée dans une dynamique d'échanges avec l'ensemble des Cli, qui peuvent la solliciter spontanément, pour se faire expliquer certaines notions ou venir visiter ses sites. Elle a ainsi récemment reçu les Cli de la centrale de Chooz (Ardennes) et de l'entreprise de maintenance nucléaire Somanu (Nord). Elle n'hésite pas non plus à se rendre sur place pour présenter ses activités aux membres des Cli ou au public, lors des assemblées générales. Une démarche que l'Agence souhaite renforcer en 2014.

### À CHAQUE SITE SA CLI

Les Centres de stockage de la Manche et de l'Aube, en tant qu'installations nucléaires de base (INB), disposent tous deux d'une Cli. Le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube et le Laboratoire souterrain du Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM) sont par contre des installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE). Elles sont dotées de structures similaires : une commission locale d'information et de surveillance (Clis) pour le Cires, un Comité local d'information et de suivi (Clis) pour le Laboratoire souterrain du CMHM.



## Les Cli des sites de l'Andra témoignent

### Philippe Dallemagne,

vice-président de la Cli du Centre de stockage de l'Aube (CSA)



“Nous sommes dans une démarche continue d'amélioration de nos connaissances sur le nucléaire : nous organisons des voyages d'études, des visites de centrales ou d'usines d'incinération. Nous réfléchissons aussi à notre manière de communiquer : quel est le vecteur le plus approprié pour diffuser l'information au plus grand nombre ? Nous relayons les informations fournies par l'Andra, mais

lançons aussi nos propres analyses de surveillance de l'environnement. Notre objectif : avoir une vision de l'impact du CSA sur son environnement proche et construire un référentiel de connaissances, dont pourront se saisir les générations futures. Nous avons ainsi confié, en 2012, des analyses à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les premiers résultats sont présentés dans notre rapport d'activité. La dernière phase de l'étude – la bio-surveillance par les abeilles grâce à l'observation des produits de la ruche – se poursuit jusqu'en 2016.

Nos relations avec l'Andra ? Sans entrer dans la complaisance, nous avons plutôt confiance. Nous avons le sentiment qu'ils ont la volonté de nous informer et, en cas de difficulté, de trouver des solutions. Par exemple, lorsque nous avons mis en évidence un rayonnement plus important près d'un bâtiment du CSA lors de la réalisation d'une cartographie des débits de doses en périphérie de l'installation, l'Andra a renforcé la protection radiologique.”

Pour en savoir plus : [cli-soulaines.fr](http://cli-soulaines.fr)

### Jean-Louis Canova,

président du Clis de Bure, maire d'Ancerville (Meuse)



“Le comité local d'information et de suivi (Clis) suit l'activité du Laboratoire souterrain de Bure. Nous avons un statut associatif et sommes pour moitié subventionnés par l'État, pour moitié par EDF, Areva et le CEA. Nous avons donc davantage de moyens qu'une Cli, en particulier pour lancer des expertises indépendantes. Par exemple, il y a peu, l'Andra a réalisé un forage et conclu que

le potentiel géothermique était faible à proximité du site envisagé pour le stockage. Nous avons demandé à un bureau d'études spécialisé en géologie de vérifier ces données. Conclusion : le potentiel avait été sans doute sous-estimé. Nous communiquons autant que possible auprès de la population, en distribuant des lettres à tous les habitants de Meuse et de Haute-Marne, en organisant des débats scientifiques et des réunions dans les communes ou, récemment, en réalisant un film sur le projet de stockage. L'enjeu :

rester neutre, tout en respectant la diversité des avis de nos 90 membres ! Pas simple, car nous avons aussi bien des élus que des représentants des salariés, du monde agricole ou médical, des associations...

L'Andra répond à nos questions et à celles, nombreuses, que nous posent les riverains par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. Des réponses plus ou moins rapides en fonction des sujets, mais nous obtenons toujours un retour. L'Agence est aussi présente à toutes nos assemblées générales, qui sont publiques. Nos relations avec elle se sont améliorées au fil du temps, en particulier depuis la mise en place du comité de liaison, avant chaque conseil d'administration, au cours duquel l'Andra et le Clis présentent leurs actualités, pour mieux organiser la réflexion.”

Pour en savoir plus : [www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

### Michel Laurent,

président de la Cli du Centre de stockage de la Manche (CSM)



“Je préside cette Cli, au même titre que celles des deux autres installations nucléaires proches d'Areva NC à La Hague et d'EDF à Flamanville. Nous travaillons comme un conseil municipal : je réunis un représentant de chaque collègue, nous établissons l'ordre du jour, puis nous nous réunissons en assemblée générale avec l'ensemble des collègues, l'Andra, l'ASN, le public et la presse. Là, nous faisons

le point sur les problématiques rencontrées par l'exploitant depuis la précédente réunion, abordons les questions soulevées par l'actualité, demandons à l'Andra si des travaux sont prévus... Notre attention porte en général sur le chantier mené sur la couverture qui recouvre les colis et sur la surveillance de la nappe phréatique. Nous avons ainsi décidé de faire réaliser des analyses contradictoires sur les concentrations de tritium détectées dans les piézomètres installés sur le site. Nous poursuivrons jusqu'en 2014 le suivi de ces mesures. Nous sommes en contact régulier avec l'Andra : je m'adresse directement à la direction lorsque les membres de la Cli ou les riverains ont des préoccupations ou des interrogations. De son côté, l'exploitant me prévient de tout incident enregistré sur le site ; je diffuse alors l'information auprès de la population et des membres de la Cli.

La proximité des deux autres Cli facilite le travail en commun. Par exemple, nous avons récemment demandé à des experts en santé publique d'étudier la prévalence de cancers à Beaumont-Hague, et nous avons publié en décembre 2013 un bulletin d'information hors série. Nous avons aussi, après l'accident de Fukushima, rédigé un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires civiles dans la Manche, impliquant l'audition de quatorze services de l'État. Et nous publions régulièrement des plaquettes d'information à destination du public.”

Pour en savoir plus : [www.climanche.fr](http://www.climanche.fr)

Pour visualiser le bulletin d'information hors série sur l'incidence des cancers dans la Manche :



[www.climanche.fr](http://www.climanche.fr)



# Visitez une activité industrielle **UNIQUE !**

Pour découvrir comment sont gérés les déchets radioactifs français, venez visiter gratuitement les deux centres de stockage situés dans l'Aube et pénétrez au cœur des installations industrielles en activité.



Visites gratuites  
sur rendez-vous toute l'année  
du lundi au vendredi  
sauf jours fériés

N° Vert 0 800 31 41 51

[www.andra.fr](http://www.andra.fr)



Centres industriels de l'Andra dans l'Aube - BP7 - 10200 Soulaines-Dhuys